

## PROTEGE est lancé

*Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) du Pacifique se caractérisent notamment par une démographie dynamique, une urbanisation croissante, une forte dépendance économique aux transferts de l'État et une difficulté à faire émerger des filières économiques. Leurs écosystèmes naturels fournissent des services essentiels soutenant les économies et offrant des solutions économiquement viables pour aborder les enjeux de résilience du développement face au changement climatique. Les populations locales restent fortement dépendantes de la qualité des ressources et des milieux naturels, garantissant leurs moyens de subsistance et vecteur de bien-être social, culturel et identitaire.*

Construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables est l'objectif principal du nouveau projet nommé PROTEGE, qui signifie « Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes ».

Ce projet de coopération régionale est financé par l'Union européenne à hauteur de 36 millions d'euros et a deux objectifs spécifiques : renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire ; renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité.

PROTEGE s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe du 11<sup>e</sup> FED régional des pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Contractualisé en octobre 2018 entre l'Union européenne et la Communauté du Pacifique (CPS) pour une durée de quatre ans, son action porte sur Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Pitcairn.

### Quatre thèmes

PROTEGE porte sur quatre thèmes : agriculture/foresterie, pêche côtière et aquaculture, eau et espèces exotiques envahissantes. Les résultats attendus pour chaque thème sont listés ci-après.

#### *Agriculture et foresterie (budget : 7,96 M Euros) :*

La transition agroécologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité, et les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable

- Des systèmes agroécologiques viables sont techniquement validés et transférés et les freins au développement de l'agriculture biologique sont levés.
- Une politique de gestion intégrée des forêts, de l'agroforesterie et des cocoteraies est définie et mise en œuvre.
- Les produits issus de l'agroécologie, de la forêt et de la cocoteraie sont valorisés.
- Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

Pêche au crabe de palétuviers en Nouvelle-Calédonie. (Crédit photo : Matthieu Juncker)



### *Pêche côtière et aquaculture (budget : 6,64 M Euros) :*

Les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique

- Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.
- Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.
- Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable.
- Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.



Travail forestier à Futuna. (Crédit photo : SPC/INTEGRE)

### *Eau (budget : 7,36 M Euros) :*

L'eau est gérée de manière plus intégrée et mieux adaptée au changement climatique

- L'eau et les milieux aquatiques sont préservés, gérés et restaurés.
- La résilience face aux risques naturels et anthropiques liés à l'eau est renforcée.
- Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.



Crédit photo : SPC/INTEGRE

### *Espèces envahissantes (budget : 4,4 M Euros) :*

Les espèces exotiques envahissantes sont mieux gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité

- La biosécurité est améliorée par l'élaboration de stratégies et de plans d'action pour une meilleure prévention des introductions.
- Les dispositifs de suivi et de gestion de certaines espèces animales et végétales exotiques envahissantes sont mis en œuvre pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques.

Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

### *L'équipe PROTEGE*

L'équipe projet est constituée de dix agents de CPS et d'un agent du programme régional océanien pour l'environnement (PROE).

- Cheffe de projet
- Assistante administrative
- Contrôleuse de gestion
- Chargée de communication
- Coordonnatrice – Polynésie française
- Coordonnateur – Wallis-et-Futuna
- Coordonnatrice – Nouvelle Calédonie
- Coordonnateur – Agriculture/foresterie
- Coordonnateur – Pêche côtière/aquaculture
- Coordonnateur – Eau
- Coordonnateur – Espèces envahissantes - PROE

### **Pour plus d'informations :**

*Peggy Roudaut*

*Cheffe du projet PROTEGE, CCES, CPS*

*peggyr@spc.int*



Funded by the European Union



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique



**PROE**  
Programme régional océanien  
de l'environnement